



**PROJETS RATP EN GARE DE  
SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE**

**DÉCISIONS IMMINENTES...  
QUE POUVONS-NOUS  
ACCEPTER ?**



**RÉUNION PUBLIQUE  
LE 14 JUIN 2016 À 21H00**

SALLE ANCIENNE MAIRIE  
1 RUE DITTE, SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

[WWW.POLEGARESAINIREMY.FR](http://WWW.POLEGARESAINIREMY.FR)

# Déroulé de la réunion:

- **Historique de la situation**
- **Présentation des projets**
- **Questions / Réponses**
- **Que faire maintenant ?**

## Historique de la situation:

- Réunion de concertation organisée par la mairie le 15/12/2014 en présence de la RATP
- Réunion publique organisée par le groupe ELAN le 30/6/2015
- Création du Collectif Pôle Gare Saint Rémy le 6/7/2015; plus de 200 habitants / 8 associations (AHQR, COURB, EPAC, BEAUSEJOUR, PETIT CHEVINCOURT, SRE, UAP, VHRS); proposition d'une motion au Conseil Municipal du 9/7/2015
- Conseil d'administration du STIF le 8/7/2015: amendement « Péresse » rejeté
- Vote de la motion en Conseil Municipal le 9/7/2015; lancement d'un appel d'offres pour une contre expertise des projets RATP
- Participation du Collectif à l'élaboration du cahier des charges et au choix des bureaux d'études à consulter (Juillet 2015)
- Choix du bureau d'études RAIL CONCEPT début septembre 2015
- Réunions de travail Mairie / RATP / STIF / RAIL CONCEPT / COLLECTIF / COURB les 07/09/15, 12/10/15, 04/11/15, 23/11/15

## Historique de la situation (suite):

- En parallèle des réunions, contacts informels du Collectif avec le STIF et la Région; courrier au Président de l'Autorité Environnementale (CGEDD) et DRIEE
- Lettre ouverte au futur Président de la Région Ile de France début décembre 2015
- Remise rapport final de contre expertise fin Décembre 2015; envoi du rapport par la Mairie aux différentes institutions administratives et politiques
- Réunions de travail Mairie / RATP / STIF / COLLECTIF / COURB les 18/02/16 et 11/04/16.
- Courrier du Collectif à la Mairie le 20/03/2016 et copie au Président du PNR  
Demande d'une réunion publique. Pas de réponse
- Demande de rendez vous au Directeur Général du STIF; en cours
- Rendez vous avec le Député Maire de Vélizy, Pascal THEVENOT, le 2 Juin 2016

# Présentation des projets RATP

Par François LEBBE, porte parole du Collectif

# Les objectifs de la RATP

- Améliorer la régularité et la fiabilité du service
- Créer 5 positions de garages de trains :
  - 1 position pour servir Saint Rémy
  - 4 positions pour une prise de service à Orsay, afin de délester Massy & Croix de Berny
- Faciliter les manœuvres d'arrivée et départ, en créant un tiroir de retournement.
- Pour cela, la RATP veut utiliser le foncier disponible à Saint-Rémy.

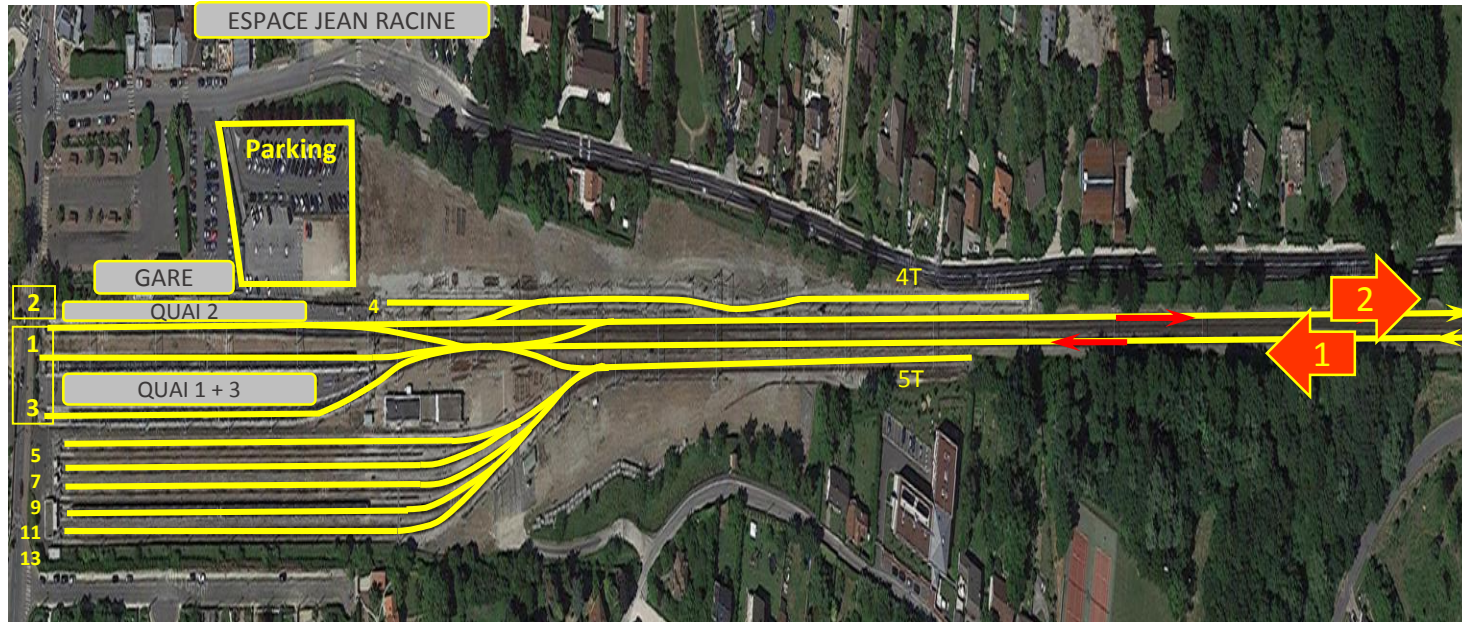
# LES 3 PHASES DU PROJET



# RAPPEL du projet

Chevreuse

Paris



## L'EXISTANT

9 positions de garage (y compris la 4T actuelle),  
pour un besoin de 10 positions selon la RATP pour le tronçon Saint-Rémy / Orsay



# RAPPEL des 3 phases

**Chevreuse** ← **Paris** →

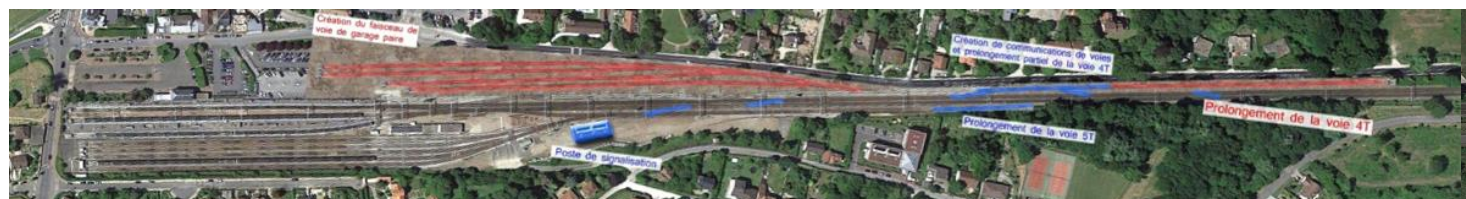
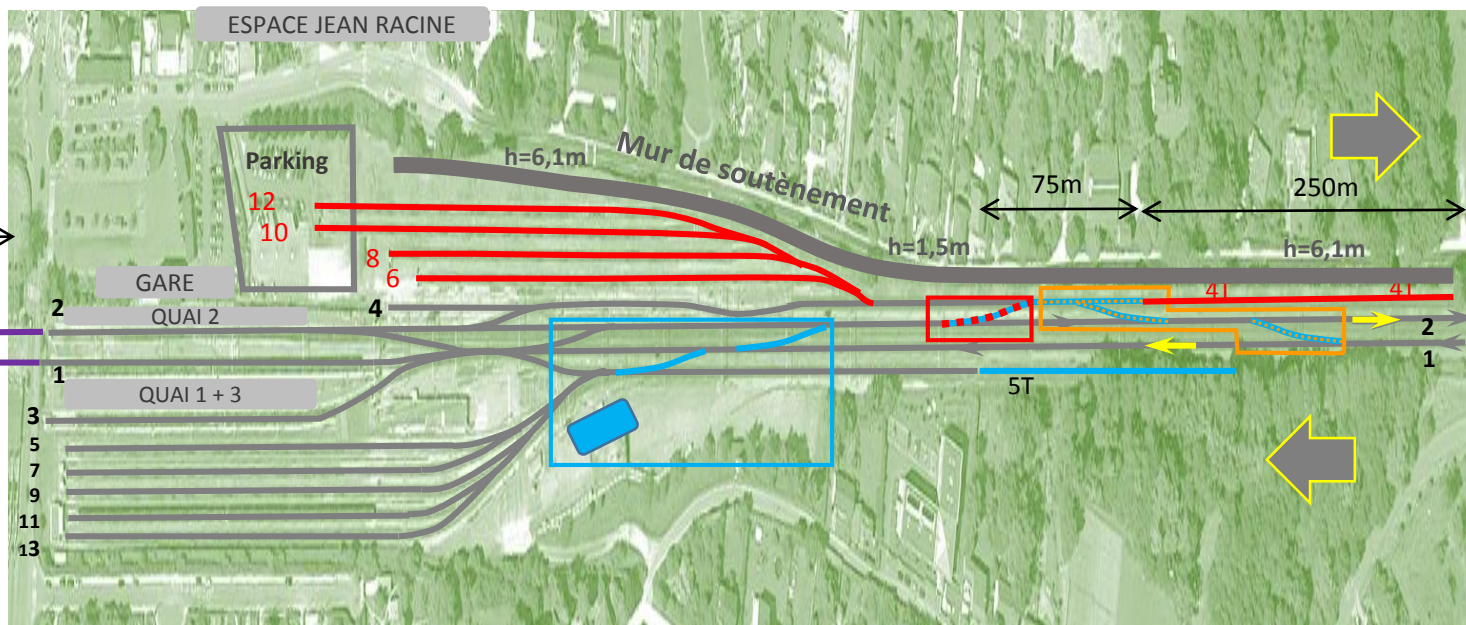
**Phase 1**  
Renouvellement poste de signalisation, ajout d'aiguillages et préparation phase 2

**Phase 2**  
Création de voies de remisage (en préparation dès phase 1)

**Phase 3**  
Création de voies de retournement

← 400m →

TIROIR ARRIERE



# Phase 1

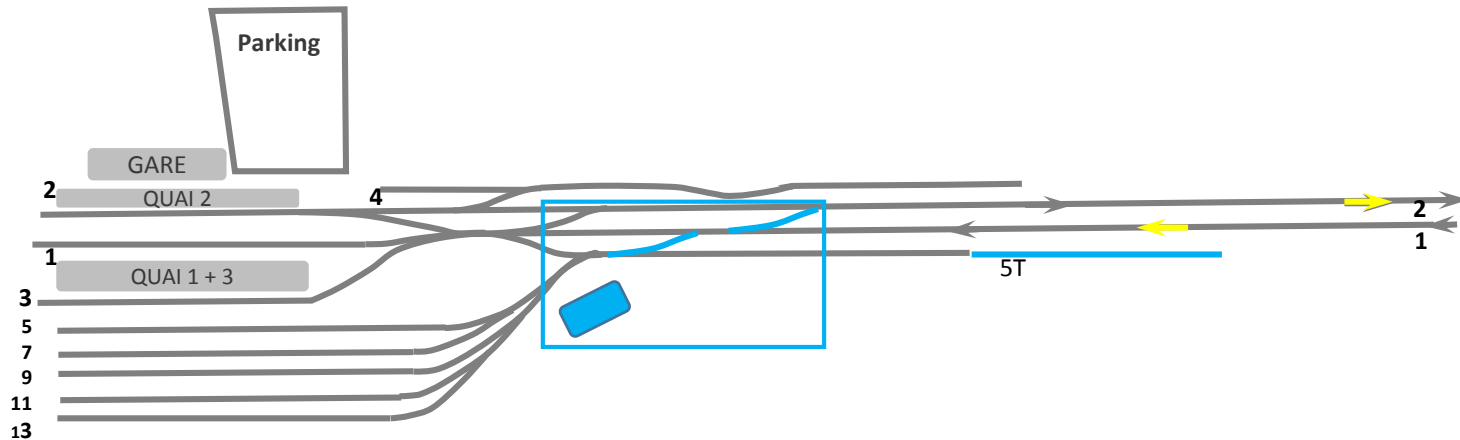
# Détails sur la phase 1



**Phase 1**  
Renouvellement poste de signalisation, ajout d'aiguillages et préparation **phase 2**

ESPACE JEAN RACINE

A. Faciliter les garages du faisceau actuel  
Sans passer par les quais  
Sans risque (si pannes sur 5T)



Les voies et aiguillages prévus :

- Permettent une exploitation optimale des voies impaires sans passer par les quais
- Permettent d'utiliser la voie 5T comme une voie de garage sans risque en cas de panne
- L'allongement de la 5T permet de l'utiliser comme une voie de garage de manière sécurisée
- ➔ équivaut à la création d'une voie de garage

- Travaux côté **impair** suffisent pour les besoins sur Saint-Rémy  
➔ Les besoins du tronçon Saint-Rémy/Orsay sont assurés dès la phase 1 côté impair

# Détails sur la phase 1

Chevreuse ← Paris →

## Phase 1

Renouvellement poste de signalisation, ajout d'aiguillages et préparation phase 2

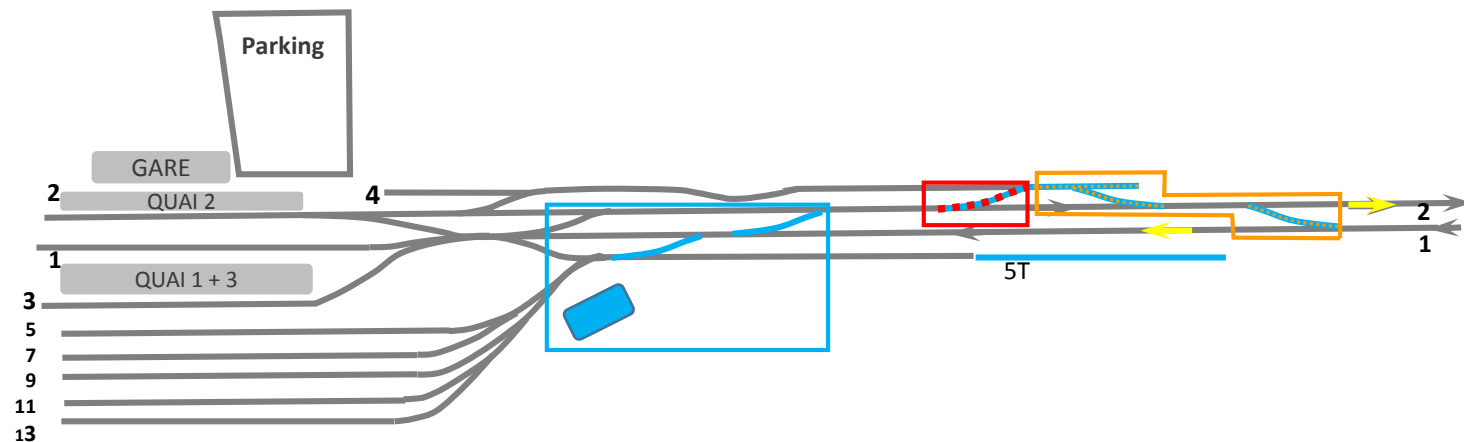
## Phase 2

Création de voies de remisage (en préparation dès phase 1)

ESPACE JEAN RACINE

A. Faciliter les garages du faisceau actuel

Sans passer par les quais  
Sans risque (si pannes sur 5T)



# Phase 1 : proposition du collectif

- Constats :
  - Une amélioration du service prévue pour toutes les gares du RER B Orsay Sud.
  - Peu d'impacts environnementaux, hormis le bruit des aiguillages à prendre en compte.
  - Création de 3 aiguillages dès la phase 1 utiles uniquement pour la phase 2.
- Avis du collectif pour la phase 1 :
  - Favorable à cette phase sauf pour les aiguillages non justifiés.
  - Demande d'insonoriser les aiguillages, y compris ceux actuels.
  - Gel de tous travaux liés à la suite du projet tant qu'il n'y a pas d'accord global
- Cette phase coûte 24.7M€. Validée en 07/2015 par le STIF. Les travaux doivent démarrer mi 2016

# Phase 2

# Les voies de la Phase 2

- RAPPEL des justifications RATP pour la Phase 2
- 5 trains en recherche de gare, dont :
  - 1 pour **Saint-Rémy**
  - 4 pour **Orsay** partant aujourd'hui
    - 1 de **Croix-de-Berny**, gare lointaine
    - 3 de **Massy**, gare névralgique (maintenance, temps de trajet de StRémy)

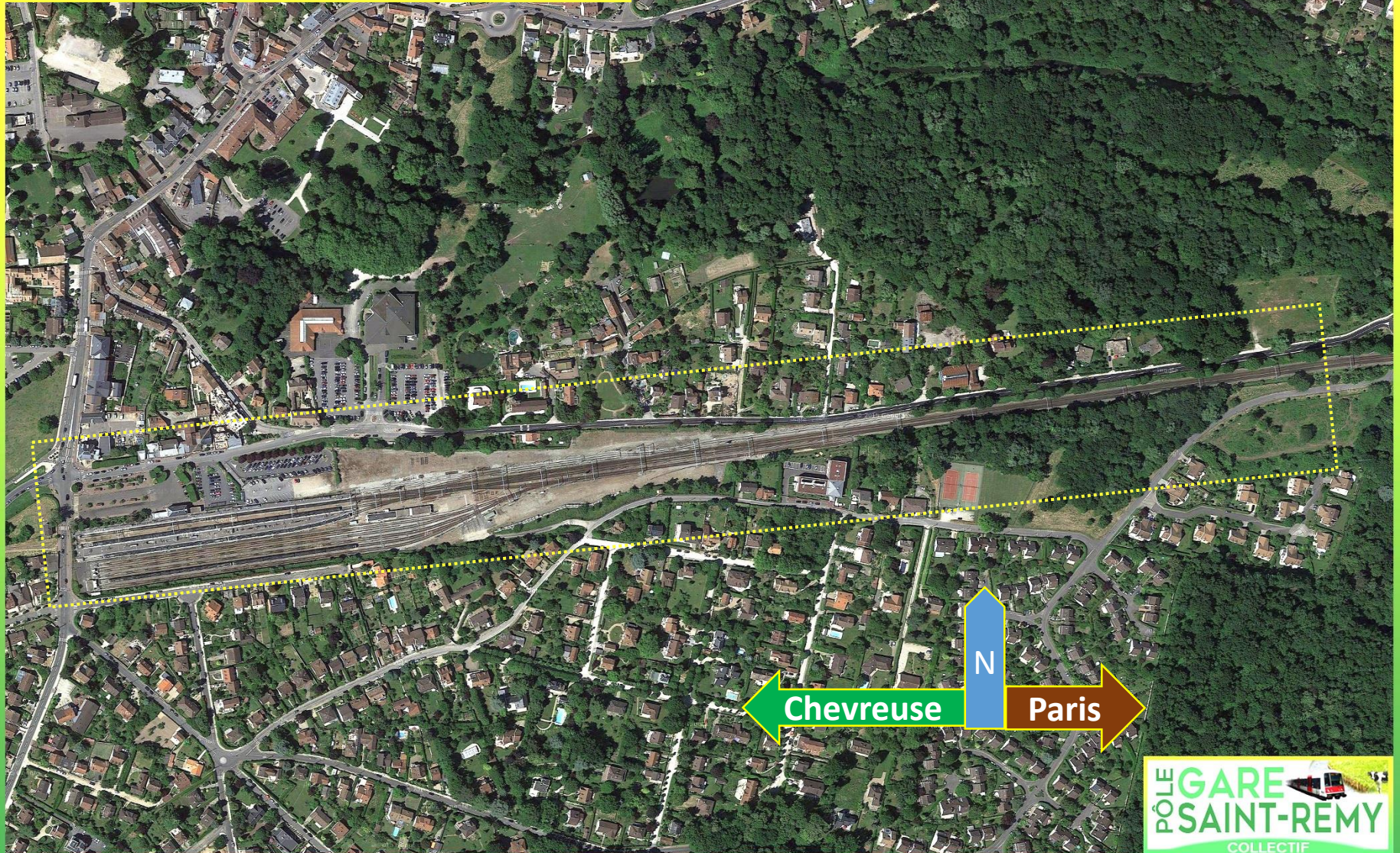
Ces 4 trains pour **Orsay** seraient garés à St Rémy pour circuler à vide entre St Rémy et Orsay. Des circulations à vide entre Saint-Rémy et les ateliers de maintenance de Massy sont aussi à prévoir.



# Phase 2 : Les impacts



# Impacts sur Saint-Rémy vue du ciel : état **actuel**



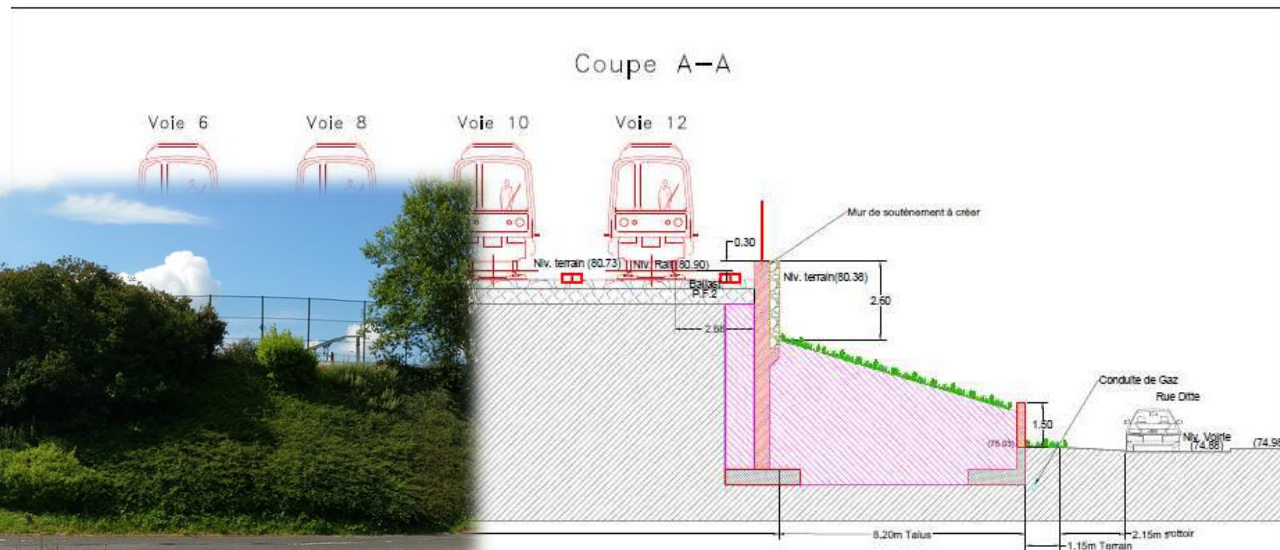


# Impacts sur Saint-Rémy vue du ciel : état futur





# Impact sur Saint-Rémy : vue locale – Jean-Racine





# Impact sur Saint-Rémy : vue locale au n°17



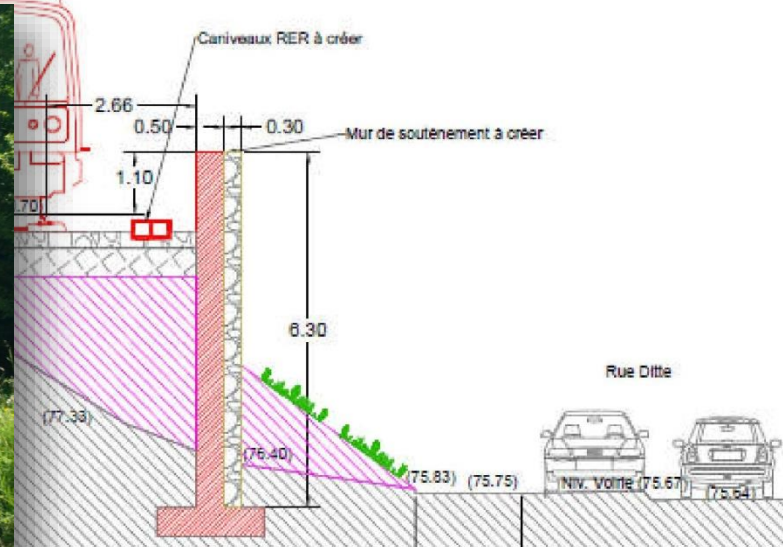
Voie 6

Voie 8

Voie 10

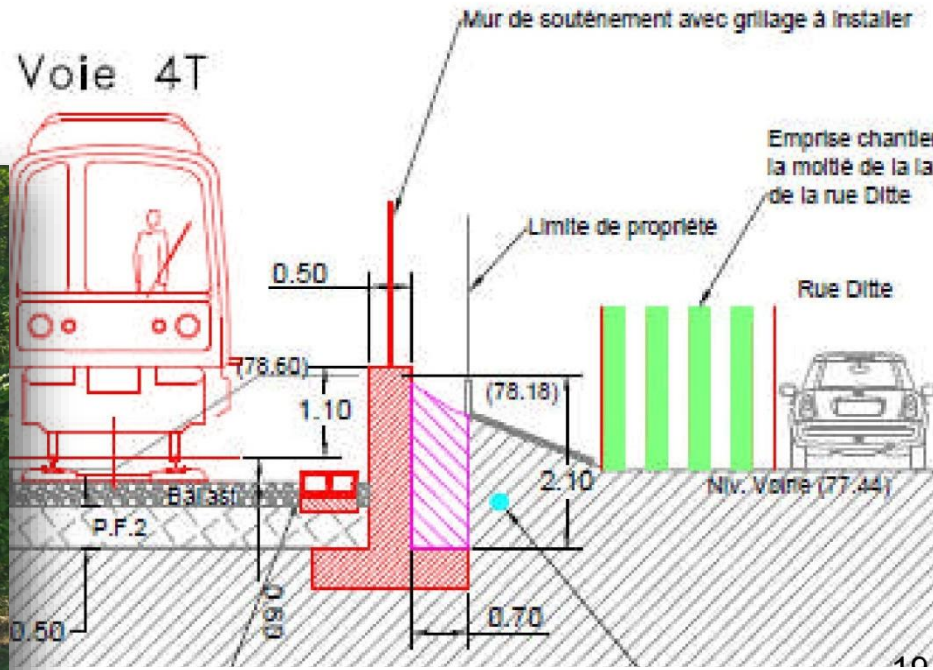
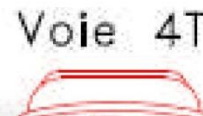
Voie 12

Limite de propriété actuelle





# Impact sur Saint-Rémy : vue locale au n°47

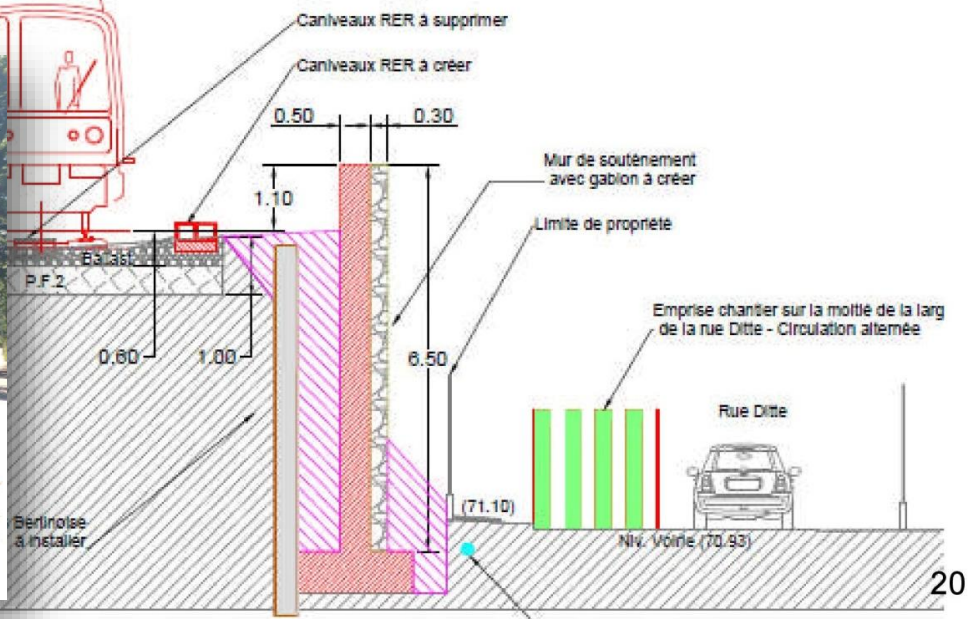




# Impact sur Saint-Rémy : vue des coupes entre n° 49 et rond point



Voie 1      Voie 2      Voie 4T





# Autres impacts de la phase 2

- Impact environnemental
  - Gare industrielle incompatible avec le parc naturel
  - Gestion des ruissellements & nappes phréatiques
- Impact sonore :
  - Augmentation sensible de la circulation de trains à vide et des mouvements d'aiguillages
  - Stockage de trains mis sous tension dès 4h du matin l'hiver
  - Augmentation de trains en prise et fin de service
- Travaux
  - Travaux complexes à réaliser. Le maintien du mur de 6m de haut au-dessus d'une nappe phréatique n'est pas défini.
- Impact lumineux

# Détails sur la phase 2

Chevreuse ← Paris →

## Phase 1

Renouvellement poste de signalisation, ajout d'aiguillages et préparation phase 2

## Phase 2

Création de voies de remisage (en préparation dès phase 1)

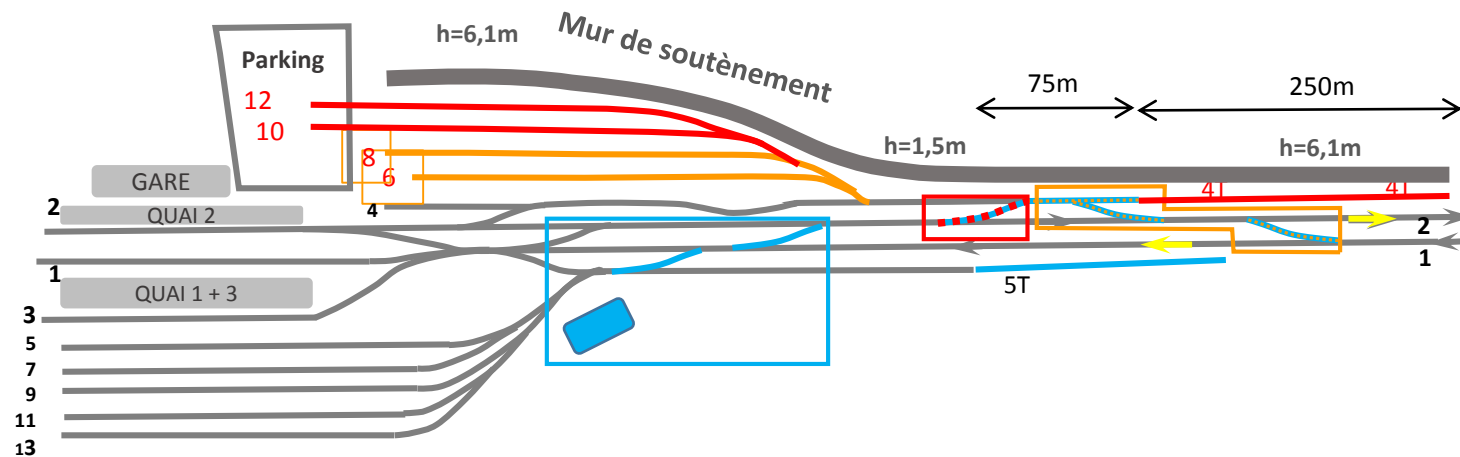
ESPACE JEAN RACINE

A. Faciliter les garages du faisceau actuel

Sans passer par les quais  
Sans risque (si pannes sur 5T)

B. Accès direct à la V4, puis au futur faisceau pair

C. Aiguillage pour la 4T (manœuvre & stockage)



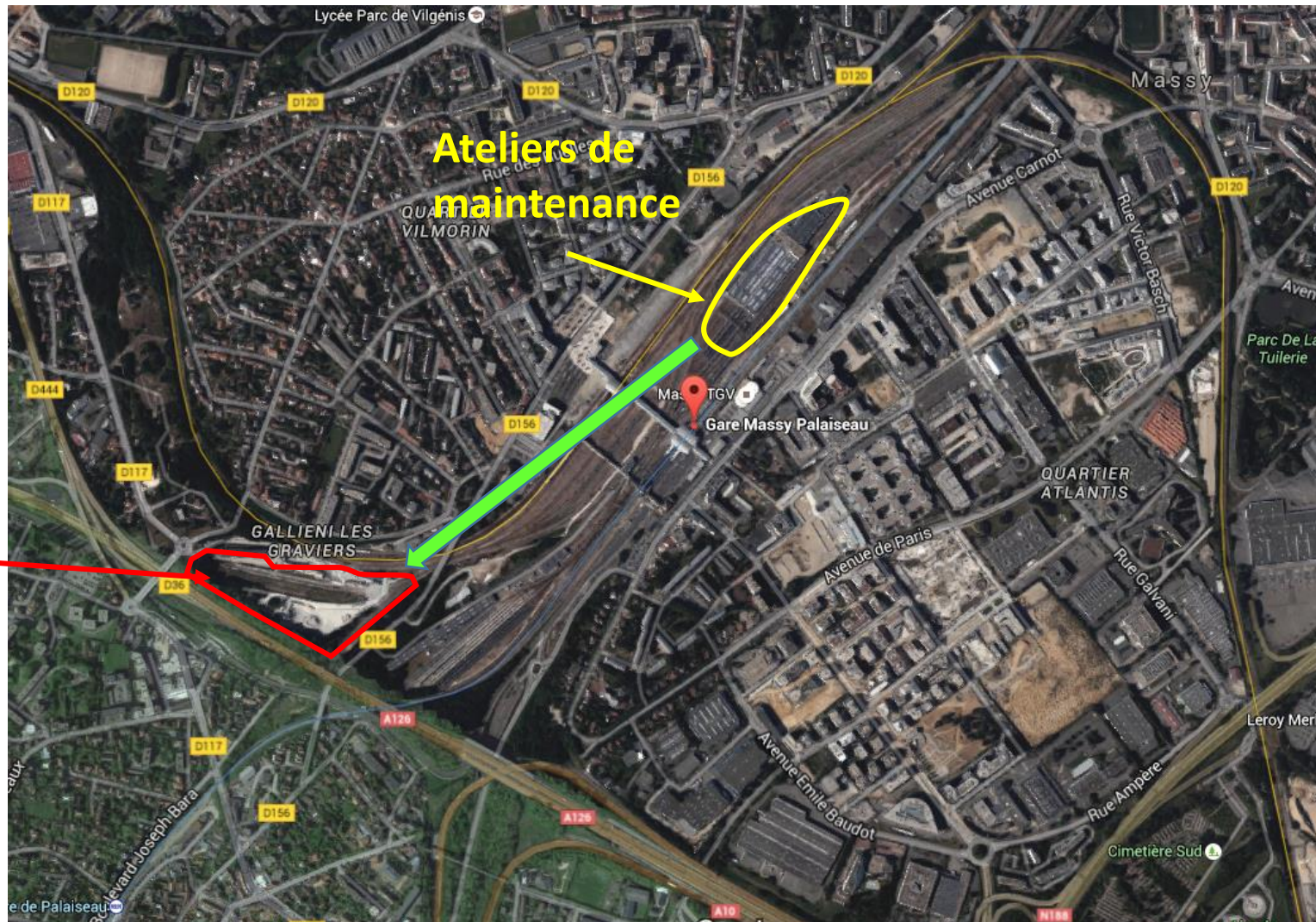
En phase 1, on a créé une voie de garage, 5T, qui traite les besoins sur Saint-Rémy

En phase 2, on pourrait tolérer les voies de garage 6 et 8 à impact modéré afin de faciliter la prise de service à Orsay.

Rappel amendement Péresse 2015 : on peut s'arrêter à 2 voies en plus (6 et 8)

Les voies 10, 12, 4T dont l'impact environnemental est important doivent être écartées du projet.

# Problématique de MASSY



Emprise SNCF en bail à la CEMEX, considérée comme réserve foncière 'long terme' pour le RER-B

# Phase 2 : proposition du collectif

- Constats :

- Cette phase transforme la gare de St Rémy en gare industrielle dans un parc régional formant une coulée verte.
- Les voies 10 et 12 limitent les projets d'aménagement possible du Pôle de Gare et empiètent sur les places de parking (RATP & public) déjà limitées.
- N'améliore pas le service entre St Rémy / Orsay car circulation de trains à vide.
- Stockages des trains loin de la maintenance et des zones d'affluence, générant du trafic à vide.
- Impacts visuels et sonores importants

- Avis du collectif :

- Tolérance des voies 6 et 8 après étude de pôle
- Refus des voies 10, 12 et du prolongement de la voie 4T,
- Demande d'étude d'une contre-proposition sur Massy

- Le budget de cette phase est de 32M€. La décision du STIF est prévue en T4 2016. Enquête publique puis décision par le STIF début 2017. Mise en service : 2022?

# PHASE 3



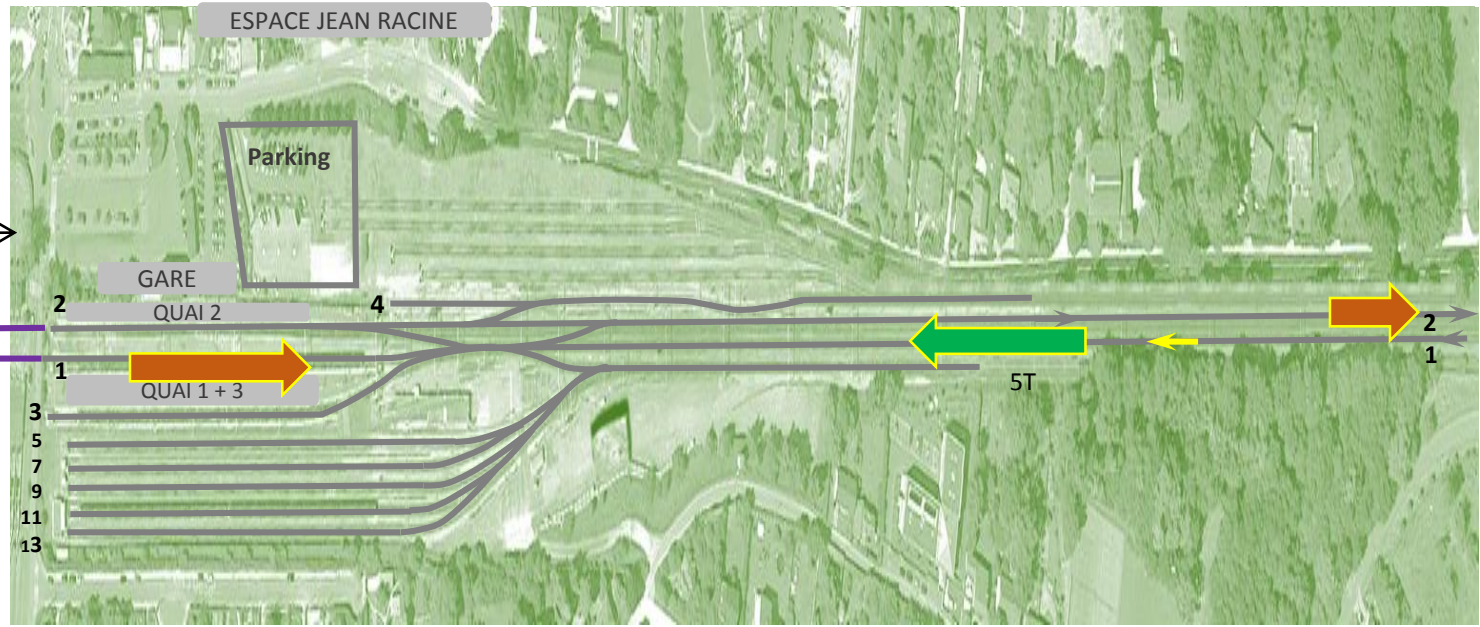
# Phase 3 : voie de retournement



**Phase 3**  
Création de voies de retournement

400m

TIROIR ARRIERE



# Phase 3 : voie de retournement

- IMPACT monumental ; proximité du Château de Coubertin et dans le parc naturel





# Phase 3 : avis du collectif

- Pas de solution raisonnable de franchissement de la RD938
- Le projet rentre dans la zone de protection du Château de Coubertin
- Les études techniques démontrent l'inutilité de cette phase
  - Réfs : EPL, SNCF, Rail Concept
- Proposition non officiellement abandonnée par le STIF.
- Avis du collectif :
  - Demande d'abandon officiel et définitif de la phase 3 par le STIF
- Budget d'environ 52M€. Mise en service : 2023

# RESUME / ACTIONS A MENER

- Phase 1
  - Accord pour le prolongement de la voie 5T, le renouvellement du poste de signalisation redimensionné au plus juste
  - Demande d'abandon de la prédisposition à la voie 4T
- Phase 2
  - Limiter l'ajout de nouvelles voies à 2 : voies 6 et 8
  - Refus des voies 10, 12 et 4T qui limitent les possibilités d'aménagement de la gare et engendrent des impacts environnementaux lourds sans bénéfices pour le tronçon Orsay-sud
  - Etudier le réaménagement du site de Massy comme préconisé dans le Schéma Directeur RERB-sud et en utilisant la réserve foncière de la CEMEX
  - Accélérer l'étude du Pôle Gare et geler les travaux en attendant.
- Phase 3
  - Demande d'abandon définitif et officiel par le STIF

# QUESTIONS / REPONSES

# Que faire maintenant ?

---

- **Un nouveau vœu sur la base de ces propositions à faire voter par le Conseil Municipal du 30 Juin 2016**
- **Rencontre du STIF**
- **Orientation votée par le Conseil du STIF en Octobre 2016 à l'occasion de la révision du Schéma Directeur RER-B Sud**



**PROJETS RATP EN GARE DE  
SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE**

**DÉCISIONS IMMINENTES...  
QUE POUVONS-NOUS  
ACCEPTER ?**



**RÉUNION PUBLIQUE  
LE 14 JUIN 2016 À 21H00**

SALLE ANCIENNE MAIRIE  
1 RUE DITTE, SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

[WWW.POLEGARESAINIREMY.FR](http://WWW.POLEGARESAINIREMY.FR)